



# Devenez ville partenaire

de la

*Semaine de la langue française  
et de la Francophonie*  
du 17 au 25 mars 2012

## Qu'est ce que la *Semaine de la langue française et de la Francophonie* ?

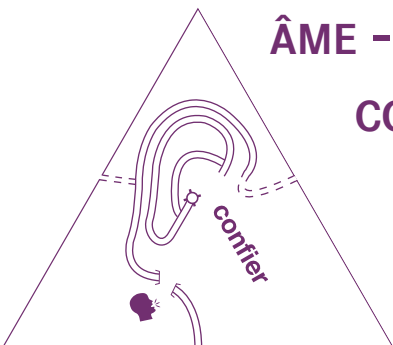
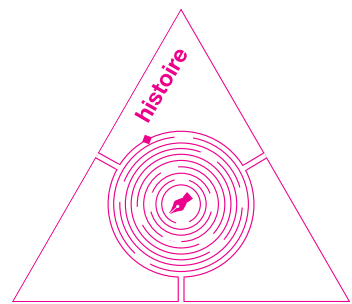
La Semaine de la langue française et de la Francophonie offre à tous les passionnés de la langue française l'occasion de jouer avec les mots en donnant libre cours à leur créativité et de manifester combien cette langue est riche d'innovation, de poésie, d'inventivité...

### « Dis moi dix mots qui te racontent », une thématique sous le signe de l'expression personnelle

Dévoiler un sentiment, consentir un aveu, raconter une histoire personnelle, faire part d'une préférence ou d'un goût singulier : la langue française est riche de ressources lexicales pour exprimer ce qui touche à l'intime.

L'auteur des *Confessions*, Jean-Jacques Rousseau, dont nous célébrerons le tricentenaire de la naissance en 2012, en offre un des exemples les plus illustres. Les dix mots proposés cette année parsèment son œuvre :

**ÂME - AUTREMENT - CARACTÈRE - CHEZ  
CONFIER - HISTOIRE - NATUREL  
PENCHANT - SONGE -  
TRANSPORTS**



## Devenez « ville partenaire »

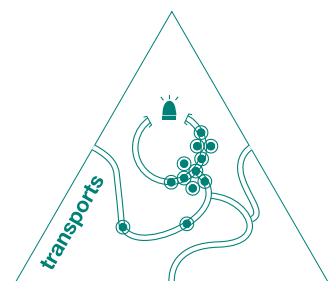
Chaque année, un grand nombre de villes reçoivent le label « ville(s) partenaire(s) » pour leur implication dans la *Semaine de la langue française et de la Francophonie* et la mise en place d'un programme riche à l'occasion de cette manifestation.

Grâce à la *Semaine*, les municipalités ont la possibilité de ponctuer leur saison culturelle d'un rendez-vous annuel autour de la langue en impliquant tout à la fois les acteurs éducatifs (écoles, collèges ou lycées), sociaux (associations de lutte contre l'illettrisme, fédérations d'éducation populaire...) et culturels (théâtres, bibliothèques, musées...). Cet événement est également pour elles l'occasion d'inscrire dans l'espace de vie

des citoyens les actions menées tout au long de l'année en matière de politique linguistique ; les structures participantes (associations, bibliothèques, écoles...) sont alors des acteurs essentiels pour mettre en valeur la langue française en lien avec leur champ d'action. Enfin, cette opération est un moyen de renforcer la cohésion sociale par le biais de moments conviviaux autour de la langue française.

Mode  
d'emploi

### Les « villes partenaires » peuvent s'investir dans cette manifestation de différentes manières



► en se faisant l'écho de l'opération sur leurs supports de communication (affichage municipal, site internet, lettres d'informations...) et en diffusant largement auprès de leurs partenaires la liste des dix mots et les outils de communication fournis par le ministère (dépliants, livrets des dix mots...);

► en lançant un appel à participation accompagné du dépliant de présentation de la *Semaine*, à toutes les structures intéressées :

> réseau des associations culturelles francophones ou sportives, jumelages, clubs de théâtre, de poésie, cercles littéraires, ateliers d'écriture, MJC...,

> structures dépendant de la municipalité : bibliothèque municipale, théâtre municipal, salle des fêtes, école maternelle ou primaire, centre de loisirs...,

> maison de retraite, hôpital, fédération des commerçants (qui peuvent mettre leurs vitrines « aux couleurs » de la *Semaine* ou faire illustrer les dix mots par les différents corps de métiers des artisans commerçants...),

> structures chargées au niveau local de la diffusion des sciences et des techniques (centres de culture scientifique, technique et industrielle, établissements publics à caractère scientifique et technique) ;

► en recensant les initiatives et en devenant le relais des événements :

> élaboration d'un programme de manifestations qui figurera au programme national sur le site :

[www.dismoidixmots.culture.fr](http://www.dismoidixmots.culture.fr)

> envoi du programme à la presse locale (écrite, radio, télévision...) et à la direction régionale des affaires culturelles ou à la DGLFLF pour figurer dans les dossiers de presse régionaux ou nationaux de la *Semaine* ;

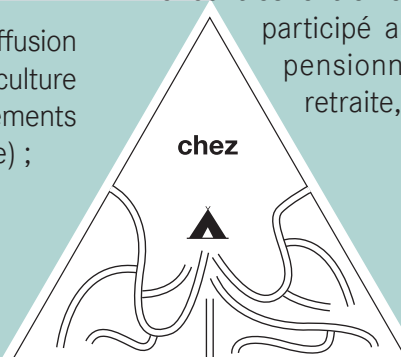
► en organisant une ou plusieurs journées de restitution ouverte au grand public pendant la *Semaine* :

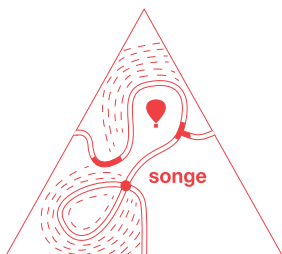
> exposition de productions autour des dix mots (complétée éventuellement par l'exposition mise à disposition gratuitement par la DGLFLF),

> lectures de textes, de poèmes ou de saynètes créés à partir des dix mots...,

> rencontres entre les différents publics ayant participé aux activités, (les scolaires, pensionnaires d'une maison de retraite, commerçants...).

chez





## Quelques idées de manifestations extraites de la boîte à idées consultable sur [www.dismoidixmots.culture.fr](http://www.dismoidixmots.culture.fr)

### ► Un parcours de mots dans votre ville

Deux idées de parcours en plein air, à travers la ville et la langue française :

> sous forme de **visite des mots pour les curieux**

Faites déambuler les curieux à travers la ville, en passant par différents endroits où la langue française a laissé son empreinte – nom de rues, latin à l'église, argot carabin à l'hôpital, inscriptions sur les murs, maisons d'auteurs locaux, langues régionales... Montrez la richesse et l'évolution de la langue française en la localisant près de chez vous, dans votre quotidien ou votre histoire ;

> sous forme de **chasse aux mots pour les aventuriers**

En un temps déterminé, les aventuriers, répartis en petits groupes, devront trouver les dix mots cachés en divers endroits de la ville. Des pistes leur seront fournies par une série d'énigmes ou de messages codés. Vous pouvez également demander aux commerçants ou aux habitants de la commune leur complicité pour qu'ils deviennent les « gardiens des mots » et proposent eux-mêmes des énigmes ou des défis...

### ► Cache-cache des mots

Vous pouvez cacher en ligne ou dans le journal municipal les dix mots et inviter vos concitoyens à les retrouver et à les retourner à la mairie, bibliothèque... et leur offrir un livret en lot de participation.



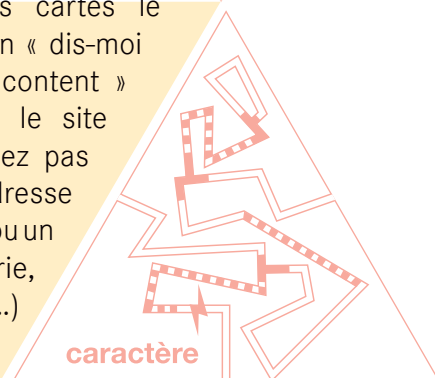
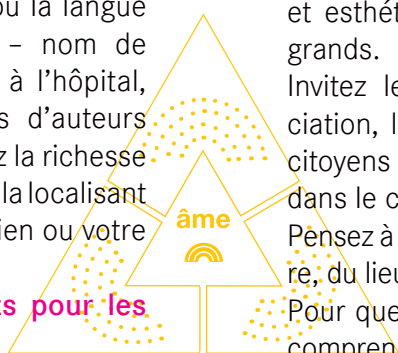
### ► Le lâcher de mots

Faites s'envoler les « mots qui te racontent » pour qu'ils parviennent, selon les caprices du vent, à un voisin de cinq ou de trois cents kilomètres ! Le lâcher de ballons, simple, collectif et esthétique, ravit toujours petits et grands.

Invitez les membres de votre association, les élèves des écoles, ou les citoyens de votre commune, à lâcher dans le ciel leur songe.

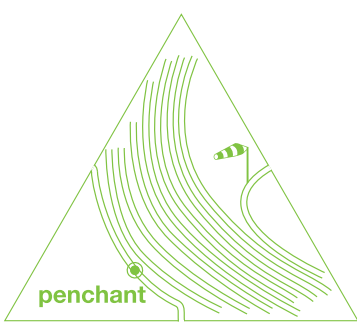
Pensez à prévenir la préfecture de l'heure, du lieu, et du nombre de ballon.

Pour que les destinataires du ballons comprennent sa portée, prévoyez d'imprimer sur les cartes le visuel de l'opération « dis-moi dix mots qui te racontent » avec un lien vers le site internet. Et n'oubliez pas d'y inscrire une adresse postale ou courriel ou un blog (celle de la mairie, de l'association...) pour la réponse.



### ► Le P'tit dico des dix mots

Proposez aux lecteurs de votre bibliothèque, aux élèves de votre classe, aux membres de votre association ou à vos concitoyens d'élaborer leur propre dictionnaire des dix mots. Ce P'tit dico aura la particularité de présenter plusieurs définitions pour chaque entrée. En effet, **chacun est invité à définir le mot tel qu'il le ressent**, d'après ses sonorités, son usage ou des souvenirs, sans forcément s'appuyer sur sa définition première.



## En échange, la DGLFLF met à votre disposition

Service du ministère de la Culture et de la Communication, la délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF) coordonne la *Semaine de la langue française et de la Francophonie* au niveau national. Elle élabore et diffuse différents outils qui sont tous téléchargeables sur [www.dismoidixmots.culture.fr](http://www.dismoidixmots.culture.fr)

### Dépliant

Ce dépliant s'adresse à tous ceux qui souhaitent s'impliquer dans cette opération et organiser des manifestations. Il peut être diffusé auprès des associations ou toute structure susceptible d'être intéressée par le projet.

### Affiche

L'affiche (40x60 cm) peut être envoyée aussi bien aux structures organisatrices qu'à d'autres structures culturelles pour annoncer la manifestation. Disponible fin décembre, elle est livrée pliée pour faciliter sa diffusion.

### Livret

Ce livret contient des textes d'auteurs francophones sur les dix mots. Il a pour vocation d'illustrer le thème des dix mots afin d'éveiller l'imagination et d'inciter le public à s'emparer de ces mots. Il peut donc servir d'outil pédagogique ou encore récompenser les lauréats d'un concours.

### Site

Le site [www.dismoidixmots.culture.fr](http://www.dismoidixmots.culture.fr) offre des ressources tout au long de l'année sur les dix mots. Convivial, ludique et interactif, il propose de nombreux outils (fiches pédagogiques et vidéos réalisées par le SCEREN-CNDP, boîte à idées...). Il invite les internautes à participer à des jeux et des animations (notamment la chaîne des mots où l'on peut déposer des textes sur les dix mots). C'est également un site événementiel qui

### Expo

permet d'inscrire sa manifestation et de consulter le programme de la Semaine. Tout organisateur a la possibilité d'enregistrer puis de modifier lui-même sa manifestation en s'identifiant.

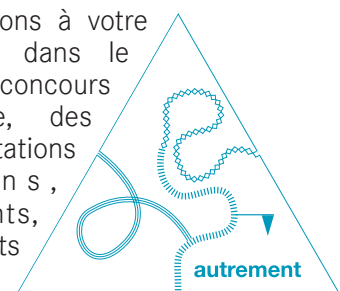
### Expo

L'exposition est mise à disposition gratuitement des municipalités organisatrices de manifestations. Ludique et pédagogique, elle a été réalisée par le linguiste Jean Pruvost et est composée de douze affiches (60x90 cm). Elle pourra être accrochée dans une des salles de la mairie ou dans tout autre lieu ouvert au public (bibliothèque municipale, office du tourisme, salle d'exposition, local associatif, école...). Elle est également disponible sous la forme de fac-similés en format A4.

Outil fédérateur, cette exposition pourra voyager dans les différentes structures participantes. Elle pourra également constituer un environnement culturel apprécié lors d'une journée de restitution et de mise en valeur des productions réalisées pour la *Semaine*.

### Lots

Nous mettons à votre disposition dans le cas de concours ou dictée, des lots de dotations (crayons, autocollants, jeux, carnets intimes...).



Les services de la dgflff et ses correspondants dans les directions régionales des affaires culturelles (DRAC) sont à votre disposition pour répondre à vos questions :

### Mission sensibilisation et développement des publics

Stéphanie Guyard : 01 40 15 36 81 / [stephanie.guyard@culture.gouv.fr](mailto:stephanie.guyard@culture.gouv.fr)

Amélie Bordat-Godo : 01 40 15 36 68 / [amelie.bordat-godo@culture.gouv.fr](mailto:amelie.bordat-godo@culture.gouv.fr)

